

*Janine Bardonnnet , présidente de l'association « Ma p'tite école »  
Les Settons 58230 Montsauche-les Settons  
Tél . 03 86 84 52 66,, Mail : [janine.bardonnnet@wanadoo.fr](mailto:janine.bardonnnet@wanadoo.fr)*

*Aux adhérents et amis de « Ma p'tite école »*

*Je serais heureuse que, adhérents ou simplement amis de « ma p'tite école », vous participiez à son assemblée générale*

**Samedi 30 juin 2018 à 10 heures  
Maison des Grands Lacs du Morvan  
Les Settons Rive droite**

*Je rappelle que l'association, créée en 2004, s'est donné pour objectifs*

- *De contribuer à la sauvegarde du patrimoine du lac des Settons*
- *A ce titre, d'œuvrer à la restauration de l'ancienne école des Settons*
- *De participer au développement culturel et touristique du pays en créant une maison des écoles de hameau du Morvan.*

*Depuis l'assemblée générale de 2017*

- ✓ *Plaisir de voir que notre musée prend sa place comme lieu culturel et de détente au lac des Settons*
- ✓ *Déception de devoir encore attendre la restauration du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne école (à l'ordre du jour, analyse de la situation en présence du sénateur Patrice Joly et du directeur de la communauté de communes Jean-Sébastien Halliez)*
- ✓ *Plaisir d'avoir embelli les abords du musée, notamment cour et fontaine*

*Plus que jamais, soyez nombreux à cette AG pour manifester votre soutien et votre intérêt au moment où devrait pouvoir s'amorcer un nouvel élan.*

**Coupon – réponse à retourner impérativement avant le lundi 18 juin**

**à la vice-présidente, Françoise Simonnet, 3 place Marcel Mariller 58230 Montsauche-les-Settons (fsimonnet@msn.com)**

*Mr, Mme, Mlle .....*

*Adresse .....*

- Assistera à l'Assemblée Générale de Ma p'tite école, le 30 juin 2018 à 10 heures**
- N'assistera pas**
- Donne mandat (adhérents seulement) à M.....de me représenter à l'AG**
- Joint un chèque de .....€, à l'ordre de « Ma p'tite école », pour adhésion et soutien à ses projets (10 € minimum pour l'adhésion). On peut apporter sa cotisation à l'AG.**
  
- Participera au repas qui suivra l'AG et qui sera servi au restaurant de la Queue du Lac pour la somme de 25,00 € (le repas sera payé sur place).**
  
- Retient le repas pour .....personnes**
  
- Ne participera pas au repas**